



Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

SPF Finances – AGDP – Cellule Communication
Boulevard du Roi Albert II 33 boîte 499 – 1030 Bruxelles

Commune de Hastière	
Date d'entrée	
N°CDU	
Visa encodage	

Commune de Hastière
Avenue G. Stinglhamber 6
5540 Hastière-Lavaux

1/2

Bruxelles, 28 septembre 2023

Procédure de demande de nationalité et de changement de nom de famille

À la personne chargée de la communication

Madame, Monsieur,

Une personne qui souhaite demander un changement de nom de famille ou entamer une procédure de demande de nationalité doit payer les droits d'enregistrement auprès du SPF Finances.

En tant que commune, vous êtes souvent le premier interlocuteur pour orienter les citoyens vers la bonne autorité. C'est pourquoi nous souhaitons vous rappeler la méthode exacte.

Paiement via MyMinfin : simple et sécurisé

Depuis plusieurs années, il est possible de payer les droits d'enregistrement pour ces demandes via **MyMinfin.be, le guichet numérique du SPF Finances**. Un paiement via MyMinfin est le plus pratique pour les citoyens : il est simple, sécurisé et plus rapide qu'un paiement au bureau.

Pouvons-nous donc vous demander :

- d'informer vos collaborateurs que le paiement en ligne est possible et simple et que le paiement ne doit donc plus nécessairement être effectué dans nos bureaux,
- si nécessaire, d'adapter votre site internet ?



Gérez votre dossier sur
MYMINFIN.BE
Retrouvez des informations sur
FIN.BELGIUM.BE



Une question ? Appelez-nous
02 572 57 57

Accueil au bureau uniquement sur rendez-vous

Une personne qui ne peut pas payer les droits d'enregistrement d'un changement de nom de famille ou d'une demande de nationalité via MyMinfin, peut toujours se rendre dans un bureau Sécurité juridique.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que, depuis quelque temps, nos bureaux sont **uniquement accessibles sur rendez-vous**. Par conséquent, nous vous prions de ne pas communiquer au citoyen des numéros de compte et de **ne pas les diriger vers nos bureaux sans rendez-vous préalable**.

Toute personne souhaitant obtenir un rendez-vous peut contacter le contact center du SPF Finances au numéro 02 572 57 57. Dans le menu de sélection, le citoyen peut alors sélectionner l'option « Demande de nationalité ou un changement de nom » sous « Autres ».

En outre, une personne peut toujours contacter le bureau Sécurité juridique compétent par e-mail. Les adresses e-mail des bureaux sont disponibles dans notre guide des bureaux¹.

Plus d'informations

Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet :

- plus d'informations sur MyMinfin : Fin.belgium.be > E-services > MyMinfin²
- plus d'informations sur le paiement d'une demande de nationalité : Fin.belgium.be > Particuliers > Payer ou être remboursé > Demande de nationalité³
- plus d'informations sur le paiement d'un changement de nom de famille : Fin.belgium.be > Particuliers > Payer ou être remboursé > Changement de nom⁴

Nous vous remercions pour la bonne coopération.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Administration générale de la Documentation patrimoniale
Administration Sécurité juridique

¹ Lien direct : <https://eservices.minfin.fgov.be/annucomp/main.do>

² Lien direct : <https://finances.belgium.be/fr/E-services/MyMinfin>

³ Lien direct : <https://finances.belgium.be/fr/particuliers/payer-etre-rembourse/demande-nationalite>

⁴ Lien direct : <https://finances.belgium.be/fr/particuliers/payer-etre-rembourse/changement-de-nom>